

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 9 (1952)

Heft: 10

Rubrik: La page de Pro Juventute : libérés de l'école

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page de Pro Juventute

Libérés de l'école

Note de la rédaction : C'est sous ce titre que le Rapport annuel de « Pro Juventute » 1951/52 aborde le chapitre de la Formation professionnelle de la jeunesse. Nous sommes persuadés que les lignes qui vont suivre pourront intéresser certains de nos lecteurs malheureusement encore trop souvent ignorants des tâches multiples et si variées de « Pro Juventute ». Nous n'aborderons aujourd'hui qu'un seul des aspects de cette débordante et si bienfaisante activité : *L'aide de « Pro Juventute » à l'adolescence.* Voici ce que dit à ce propos le rapport précité :

1. Au temps jadis, alors qu'on ne parlait pas quotidiennement de prospérité et de crise économique, on savait pourtant déjà que ce que l'on avait négligé d'apprendre dans la jeunesse est perdu pour toujours. Aujourd'hui personne ne met en doute l'importance d'une bonne *formation professionnelle*. Mais les ressources manquent très souvent qui permettraient de la mener à chef. C'est alors que *l'aide de « Pro Juventute » à l'adolescence* entre en jeu. N'est-ce pas une tâche belle entre toutes que celle qui consiste à permettre à des jeunes de faire leur chemin dans la vie ? Pour que les conseils émanent vraiment de personnes qualifiées, *l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis* est à l'œuvre ; son secrétariat



est géré depuis de longues années par la Fondation « Pro Juventute ». L'orientation professionnelle suisse n'exerce pas seulement une influence féconde en étudiant des problèmes théoriques et techniques; elle édite aussi sa revue, de la documentation et organise des cours destinés aux conseillers de profession. Au cours de l'exercice 1951/52, 308 offices d'orientation ont appuyé les efforts de 40 000

adolescents désireux de choisir une profession. Là où l'argent manquait, ils se sont ingénies à procurer une bourse, secondés fort utilement par la *Collecte de la Fête nationale* qui a permis d'attribuer, depuis 1944, environ 1 700 000 francs à la *formation professionnelle de la jeunesse suisse*.

Pendant l'année écoulée, une somme de 141 000 francs a été consacrée à 885 jeunes gens, contre 243 815 francs, pour 1337 jeunes gens l'année précédente. Il y a là un recul qui peut donner à réfléchir, mais dont la cause est fort simple :

Les ressources sont en voie de disparition !

2. Pour ceux qui voudraient parfaire leur formation dans un technicum, une école normale ou faire des études universitaires, les bourses d'apprentissage n'entrent généralement pas en ligne de compte et sont insuffisantes. Dans de tels cas, la *Caisse suisse de prêts pour bourses d'études* constitue une aide complémentaire particulièrement bienvenue. L'an dernier, une somme totale de 25 500 francs a été avancée à 28 requérants. Depuis sa fondation, cette caisse a prêté, *sans intérêts*, 115 000 francs dont une partie a déjà été remboursée.
3. La *Commission des bourses d'études et d'apprentissage pour les Suisses de l'étranger*, dont le Secrétariat est géré par « Pro Juventute » s'occupe exclusivement d'écoliers, d'apprentis et d'élèves d'écoles professionnelles, enfants de rapatriés ou de Suisses de l'étranger, ne disposant pas de moyens suffisants pour assurer leur formation professionnelle. « Pro Juventute » vient aussi en aide à de jeunes compatriotes apprenant un métier à l'étranger ou fréquentant une école suisse. C'est ainsi que l'an dernier, 97 requérants ont reçu une somme totale de 27 500 francs. Il existe, en outre quelques fonds spéciaux destinés à venir en aide à la jeunesse nécessiteuse.

Comme on le voit, le travail effectué par « Pro Juventute » dans ce domaine particulier est considérable et mérite notre appui total.

Comment pouvons-nous aider ? Les ravissantes cartes de vœux et les non moins ravissants timbres « Pro Juventute » sont une précieuse source de revenus qui alimenteront les innombrables caisses de « Pro Juventute ». Plus nous leur accorderons nos faveurs, plus ces caisses seront généreuses à l'égard de nos jeunes compatriotes plus ou moins déshérités. Et, si vous voulez bien regarder autour de vous, ils sont plus nombreux qu'on ne le croit généralement ceux qui mériteraient réellement une aide.

Nous y penserons également à l'occasion de la prochaine Fête nationale du 1^{er} Août puisqu'une partie des fonds récoltés à cette occasion est également destinée à notre jeunesse.

Nous verrons dans un prochain numéro une autre intéressante activité de « Pro Juventute » : *Le Service des loisirs*.

LA RÉDACTION.

Rédaction : Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin
Fr. Pellaud.

Administration : Office central fédéral des imprimés et du matériel,
Berne 3 - Compte de chèques postaux III 520